



PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026

Ensemble, grandissons
à chaque étape de la vie !

UFCV



ACCUEIL DE LOISIRS

Table des matières

Edito	2
Quels objectifs pour la structure ?	2
1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant :	3
2. Développer le respect mutuel :	4
3. Permettre à chaque enfant d'être autonome :	5
4. Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu de vacances :	5
5. Faire de l'accueil de loisirs un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents	6
6. Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu inclusif :	7
7. Avoir une équipe d'animation compétente	8
8. Incrire l'accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement :	9
9. Incrire l'accueil de loisirs dans la vie sociale locale	10
10. Les séjours accessoires	11
PROJET OPERATIONNEL D'ANIMATION 2025 /2026.....	12



Edito

L'accueil de loisirs a été créé pour répondre à un besoin de garde des parents. Cependant, il faut savoir que l'accueil de Locmariaquer est conçu pour accompagner les enfants dans leur développement personnel et collectif, au travers de différentes activités qui sont mises en place en lien avec le projet pédagogique.

L'accueil périscolaire répond également à ce besoin de garde des parents ayant une amplitude horaire de travail différente que celle de l'école. Ces temps, sont basés sur les loisirs et la détente, pour permettre aux enfants de bien commencer et terminer leur journée d'école.

Le projet pédagogique est un document rédigé par le directeur en association avec les animateurs de la structure. Il nous donne les objectifs pour le fonctionnement de la structure, les moyens pour les atteindre ainsi que l'évaluation pour nous permettre un bilan de qualité.

Il définit :

- Les objectifs nécessaires au fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Les moyens pour les atteindre,
- Les critères d'évaluation utilisés pour réaliser le bilan du travail mené par l'équipe d'animation.

Quels objectifs pour la structure ?

1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
2. Développer le respect mutuel.
3. Permettre à chaque enfant d'être autonome.
4. Concevoir l'Accueil de Loisirs comme un lieu de vacances
5. Faire de l'accueil de loisirs un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents.
6. Concevoir l'Accueil de Loisirs comme un lieu inclusif.
7. Avoir une équipe d'animation compétente.
8. Incrire l'accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement.
9. Incrire l'Accueil de Loisirs dans la vie sociale Locale.

1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant :

Objectifs opérationnels :

- Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.
- Respecter le rythme de chaque enfant.

Moyens de mise en œuvre :

- Réaliser les règles de vie avec les enfants, et informer les enfants de la sanction en cas de non-respect de celle-ci. Les règles de vie sont ensuite affichées pour que les enfants puissent les voir et s'y référer.
- Ne pas laisser pleurer un enfant, les animateurs doivent intervenir, et chercher pourquoi il pleure, ainsi que le rassurer.
- Ne pas stigmatiser, juger ou condamner un enfant avec les phrases du type « c'est encore toi » « toujours les mêmes ».
- Mettre en mot les ressentis que l'on a des enfants (ex : j'ai l'impression que c'est difficile pour toi aujourd'hui, tu en penses quoi ? ...). Et à l'inverse, les féliciter sur un comportement positif (aide au gouter, première fois que l'enfant met son manteau seul, effort particulier sur son comportement...).
L'animateur intervient lors d'un conflit entre enfants et cherche à en connaître l'origine pour régler au mieux le conflit (poser des questions aux 2 enfants, ainsi qu'aux camarades éventuellement présents).
- Permettre aux enfants de se reposer, ne pas hésiter à proposer aux enfants qui arrivent tôt le matin d'aller finir leur nuit dans la salle de sieste.
- Proposer un moment de repos pour les plus petits dans la salle de sieste, et réaliser un temps calme en début d'après-midi pour les plus grands.
- L'équipe pédagogique doit éviter au maximum de crier ; différents codes sont mis en place pour avoir le silence. Lorsqu'un enfant enfreint une règle l'animateur doit se déplacer et se mettre à sa hauteur pour lui expliquer.

Mode d'évaluation :

- Les règles de vie ont-elles été définies avec les enfants ?
- Les règles de vie sont-elles affichées ?
- Les conflits ont-ils été réglés par les animateurs ?
- Les parents et/ou enfants ont-ils formulés des remarques sur leur bien-être ?
- Les enfants font ils la sieste ? Comment ?
- Des temps calme ont-ils été prévus pour les plus grands ?
- Quels codes ont été mis en place pour avoir les silences ?

2. Développer le respect mutuel :

Objectifs opérationnels :

- Intégrer chaque enfant au sein d'un collectif.
- Favoriser la coopération et le partage entre les participants de la structure.
- Chaque enfant est connu et reconnu par les autres.

Moyens de mise en œuvre :

- L'enfant « nouvel arrivant » est systématiquement présenté aux camarades avec la mise en place d'un « copain guide » pour l'aider sa première journée.
- Une visite préalable de la structure en fonctionnement est proposée aux parents ou organisée lors de la première venue de l'enfant, afin que celui-ci puisse être rassuré par la présence de ses parents et constater que ces derniers ne sont pas non plus inquiets.
- Introduire systématiquement tout nouvel animateur auprès de tous les enfants.
- Les animateurs mettent en place quotidiennement de petits jeux pour apprendre à mieux connaître les enfants et leur permettre de se connaître entre eux.
- Les règles de vie qui sont affichées sont les mêmes pour tous (enfants et adultes) les animateurs doivent montrer l'exemple (casquette, chaussures fermées, gros mot...).
- Privilégier les jeux coopératifs (jeux où les enfants coopèrent pour atteindre un but commun, en opposition avec les jeux compétitifs) : fresques communes, grands jeux avec toutes les tranches d'âges....

Mode d'évaluation :

- Les enfants « nouveaux arrivants » sont-ils bien accueillis ?
- Le partenariat avec le « copain guide » fonctionne-t-il ?
- Les familles ont-elles découvert la structure en amont ?
- Quels jeux de connaissances ont été mis en place ?
- A quelle fréquence ?
- Quels jeux coopératifs ont été mis en place ?

3. Permettre à chaque enfant d'être autonome :

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie de chaque enfant.
- Aménager les locaux avec les enfants.

Moyens de mise en œuvre :

- Mettre à disposition des enfants des jeux et du mobilier adapté à leurs besoins.
- Permettre aux enfants de mener des activités en autonomie, à leur initiative en fonction de leurs capacités ou compétences.
- Laisser les enfants essayer, plutôt que de faire à leur place.
- Permettre aux enfants d'avoir un accès au petit matériel (ciseaux, gomme, feuille...).
- Créer et utiliser des repères temporels pour les plus jeunes.
- Adapter les pratiques et accompagner les plus jeunes, pour leur permettre un apprentissage des gestes de la vie quotidienne (ranger ses affaires, lavage de main, se servir seul...) Impliquer les enfants dans la préparation et distribution du gouter, ainsi que les boissons (vous êtes 6, et vous avez 1 brique de lait, voici une baguette et vous êtes 6...) l'animateur reste vigilant au partage.

Mode d'évaluation :

- Combien d'enfants ont proposé des ateliers ?
- Les enfants, y compris les plus jeunes, ont-ils les moyens de « faire seuls » ?
- Quels outils temporels ont été utilisés ? Sont-ils efficaces ? Pourquoi ?
- Les plus jeunes ont-ils été spécifiquement accompagnés sur les gestes de la vie quotidienne ? Comment ? Quel résultat ?
- Quels aménagements ont été faits pour faciliter l'autonomie des enfants ?

4. Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu de vacances :

Objectifs opérationnels :

- Laisser le choix aux enfants de leurs mercredis et vacances.
- Offrir aux enfants des activités variées, novatrices et adaptées.
- Diversifier les temps et types d'animations sur la journée.
- Échanger avec les enfants sur leurs envies.
- Recueillir les idées des enfants pour construire les temps forts et sorties de l'année ainsi que les séjours courts d'été.

Moyens de mise en œuvre :

- L'animateur doit donner aux enfants la possibilité de ne pas participer à une activité. Mettre en place des temps d'échange formel avec les enfants pour recueillir leurs envies et leurs avis.
- Les animateurs veillent à varier les temps individuels (lecture, jeu seul...) et collectifs (jeux à plusieurs, repas...), les temps libres (jeux de cours) et encadrés (activités dirigées, grands jeux...).
- Lors des périodes de vacances, et les mercredis, le premier jour est consacré à recueillir les envies des enfants pour leurs vacances. Le planning d'animation est ensuite élaboré sur le moment avec les enfants, les animateurs et l'équipe de direction.
- En été des séjours courts sont mis en place pour chaque tranche d'âge. La durée et les activités des séjours sont adaptées à l'âge des enfants.
- Un projet pédagogique spécifique est rédigé pour chaque séjour mis en place.

Mode d'évaluation :

- Les enfants ont-ils eu la possibilité de ne pas participer aux activités ? Qu'ont-ils fait ?
- Les temps d'animation sont-ils variés ?
- Quels ateliers autonomes ont été mis en place ? Comment ? Cela a-t-il plu ?
- Quelles sont les activités mises en place qui émanent des propositions des enfants ?
- Quels séjours courts ont été mis en place ? Quoi ? Ont-ils plu ?

5. Faire de l'accueil de loisirs un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents.

Objectifs opérationnels :

- Etablir une relation de confiance avec les familles.
- Accueillir systématiquement et de manière individualisée chaque parent et chaque enfant.
- Impliquer les parents dans la vie de l'accueil de loisirs.

Moyens de mise en œuvre :

- Un animateur est présent et en position dynamique pendant les temps d'accueil : 7h30-9h30 ; 11h30-12h00 ; 13h00- 14h00 ; 16h30-18h30.
- La personne à l'accueil pointe les enfants, renseigne les parents sur le déroulement de la journée de l'enfant et communique les informations importantes.
- Les parents reçoivent, par mail, les informations sur l'accueil de loisirs dans une plaquette par période qui est disponible au moins 2 semaines avant le début de chaque période. Des exemplaires papier sont disponibles sur la structure, en mairie, pour les familles, sur demande.

- Les parents reçoivent par mail les grandes lignes du programme établi par les enfants et les animateurs au fur et à mesure des vacances. Un affichage est disponible sur la structure.
- Mettre en valeur des réalisations des enfants par encadrement, cartel d'explication. Photographier les temps d'activité et faire des panneaux avec les photos à l'extérieur de l'accueil de loisirs pour que les parents puissent avoir des informations.

Mode d'évaluation :

- Les animateurs sont-ils dans une position dynamique ?
- Y'a-t-il toujours une personne à l'accueil ?
- L'accueil des familles et enfants est-il suffisant ?
- Les plaquettes ont-elles été données aux parents dans les délais ?
- Comment ont été mises en valeur les réalisations des enfants ? y'a-t-il eu une exposition, un accrochage, un vernissage ?
- A-t-on pensé à photographier les temps d'activité ?

6. Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu inclusif :

Objectifs opérationnels :

- Accueillir tous les enfants.
- Permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap.
- Favoriser l'égalité entre enfants sans distinction de genre.

Moyens de mise en œuvre :

- Communiquer sur la possibilité de l'accueil des enfants en situation de handicap afin de lever les freins que les familles peuvent avoir.
- Prendre connaissance des besoins spécifiques des enfants concernés, afin de réunir les conditions optimales d'accueil (livret d'intégration de l'UFCV).
- Proposer des entretiens réguliers avec les familles pour un suivi de qualité.
- Former les animateurs à l'accueil des enfants en situation de handicap.
- Penser et proposer des activités pour tous les enfants dans un souci d'intégration.
- Favoriser l'égalité fille/garçon notamment en étant attentif : Aux supports des activités proposées : littérature de jeunesse, jeux et jouets sexués... A l'occupation des espaces de jeux : une attention portée à ce que les garçons ne soient pas systématiquement en position centrale et les filles à la périphérie ou les filles à l'intérieur et les garçons dehors. A la mixité des activités : en proposant et en incitant les filles et les garçons à participer à des activités supposées sexuées comme le foot, les jeux de glisse, la danse, la cuisine, les voitures...

Mode d'évaluation :

- Quelle communication a été mise en place pour informer les familles de la démarche inclusive de l'accueil de loisirs ?
- Combien d'enfants en situation de handicaps sont accueillis ?
- Le livret d'accueil est-il utilisé ? Comment ?
- Le suivi avec les familles est-il mis en œuvre ? Comment ? Pourquoi ?
- Quels moyens sont mis en place pour intégrer les enfants porteurs de handicap pour leur permettre d'accéder aux activités de l'accueil de loisirs ?
- Comment a été encouragée l'égalité Fille /Garçon dans les activités de l'accueil de loisirs ?

7. Avoir une équipe d'animation compétente

Objectifs opérationnels :

- Instaurer une cohésion au sein de l'équipe d'animation.
- Faciliter la communication au sein de l'équipe.
- Poursuivre la formation des animateurs.

Moyens de mise en œuvre :

- Travailler et écrire le projet pédagogique avec l'ensemble des animateurs permanents.
- Remettre à la validation de l'embauche le projet pédagogique aux animateur vacataires et organiser un temps de réflexion sur son contenu, l'expliquer, en débattre et le modifier si besoin.
- Utiliser le projet pédagogique lors des réunions de préparation et de bilan.
- Pratiquer l'entraide et la solidarité entre animateurs.
- Chaque animateur doit informer les membres de l'équipe de ce qu'il fait, où il va...
- Les animateurs inscrivent dans le cahier de suivi les informations données par les parents.
- Ce cahier est lu systématiquement le matin par l'ensemble de l'équipe.
- Une réunion de préparation est mise en place à l'occasion des vacances scolaires.
- Les réunions de régulation peuvent être mises en place à la demande des animateurs ou de la direction pour régler les conflits, et les problèmes divers.
- Les animateurs ont la possibilité de participer aux formations internes et aux formations dispensées par l'UFCV.
- Un suivi systématique des animateurs stagiaires est conduit, avec entretiens réguliers (début de séjour, mi de séjour, fin de séjour).

Mode d'évaluation :

- Le projet pédagogique a-t-il été rédigé avec l'ensemble des permanents ?
- A-t-il fait l'objet d'un temps de travail et de réflexion en équipe ?

- Les animateurs sont-ils capables d'en expliquer le contenu ?
- Des temps d'échanges et de transmissions ont-ils été mis en place ? Comment ?
- Y'a-t-il eu des formations internes ? Si oui combien d'animateurs y ont participé ?
- Les animateurs stagiaires ont-ils bénéficié d'un suivi de qualité ? Et les autres ?
- Y'a-t-il eu des conflits, si oui ont-ils été surmontés ? Comment ?
- L'équipe utilise-t-elle le cahier d'accueil ?
- Des réunions de régulations ont-elles été proposées ? Combien ? Quand ?

8. Incrire l'accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement :

Objectifs opérationnels :

- Modifier les habitudes de consommation des enfants et des adultes qui fréquentent l'accueil de loisirs.
- Sensibiliser les enfants à leur environnement naturel et patrimonial.
- Inciter les enfants et adultes à réduire les déchets et utiliser des matériaux recyclables.
- Promouvoir les produits locaux.
- Responsabiliser les enfants sur leur consommation d'eau et d'électricité.

Moyens de mise en œuvre :

L'eau :

- Rincer les pinceaux dans une bassine et non sous l'eau du robinet qui coule.
- Être vigilant lors des lavages de mains et remplissage de gourdes.
- Recycler les restes de carafes des goûters dans les plantations.

Les déchets :

- Utiliser au maximum des matériaux naturels ou de récupération comme base pour les activités.
- Eviter l'achat de jeux et produits à base de plastique.
- Acheter les goûter dans des commerces de proximité et chez les producteurs locaux.
- Privilégier des produits de saisons et ou bio dans la composition des goûter.
- Choisir des goûters avec le moins d'emballage possible.
- Mes poubelles de tri dans l'accueil de loisirs.
- Jeter les déchets biodégradables dans le composteur.

Les transports :

- Favoriser le regroupement avec d'autres accueils de loisirs lors des déplacements pour que les cars soient remplis où utiliser des cars plus petits.
- Favoriser la marche à pied ou des modes de transports non polluants pour les déplacements de l'accueil de loisirs.

Les actions :

- Faire intervenir des spécialistes de l'animation nature.
- Privilégier les animations nature sur le territoire proche.
- Développer des partenariats avec les associations qui œuvrent dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Mode d'évaluation :

- Utilise-t-on en priorité du papier brouillon ? D'où vient-il ?
- Les enfants sont-ils plus vigilants à l'utilisation du papier ?
- Les enfants et les adultes ont-ils modifié leur consommation d'eau ?
- Les jeux de sensibilisation au gâchis de l'eau et du papier on-t-il été mis en place ?
- D'où viennent les goûter que les enfants prennent à l'accueil de loisirs ?
- Y'a-t-il eu des intervenants nature ? Combien d'interventions ? Pour quels thèmes ?
- Avec quelles associations l'accueil de loisirs a-t-il développé les partenariats ?

9. Incrire l'accueil de loisirs dans la vie sociale locale

Objectifs opérationnels :

- Améliorer la cohérence éducative entre les différents acteurs du territoire.
- Permettre la découverte des activités locales (association, activité économique...) aux enfants. Communiquer autour de ces actions.

Moyens de mise en œuvre :

- Mettre en place des projets d'animation en lien avec les associations locales.
- Mettre en place en dehors des temps d'accueil des enfants des temps d'animation « en famille », en lien avec les manifestations de la commune (festival du jeu, octobre rose...)
- Mettre en place, les mercredis après-midi, des Animations spécifiques à destination des 9-11 ans « passerelle loisirs ».
- Renforcer la communication autour de ces actions (articles de presse).

Mode dévaluation :

- Quels projets ont été développés en partenariat avec les acteurs locaux ? Combien ? Quelle incidence ?

- Quels temps d'animation en famille ont été proposés ? Quoi ? Sous quelle forme ? Comment ont-ils été perçus ?
- La communication dans la presse locale a telle été renforcée ? Sur quelle temporalité ?

10. Les séjours accessoires

Objectifs opérationnels :

- Permettre aux enfants, à partir de 6 ans, de vivre un temps fort convivial en dehors du milieu familial.
- Partager un temps de découverte du camping avec les copains.
- Impliquer les enfants dans la réalisation du séjour.

Moyens de mises en œuvre.

- Proposer aux enfants de participer à l'organisation du séjour
- Ouvrir le séjour à 12 enfants
- Proposer la pratique, découverte d'animations peu proposé à l'Accueil de Loisirs.
- Laisser les enfants choisir avec quels copains ils veulent partager la tente, quel sera le menu du dîner et celui du petit déjeuner.
- Impliquer les enfants dans la réalisation du séjour : faire les courses, préparer le matériel en amont, aider à la préparation des repas, planter le campement.
- Formaliser des temps d'échange avec les enfants avant et pendant le séjour pour leur permettre de verbaliser leurs peurs et attentes.
- Les sécuriser et rassurer les parents et les enfants.
- Instaurer un temps d'évaluation avec les enfants.

Mode d'évaluation :

- Les séjours ont-ils eu lieu ? Combien ?
- Combien d'enfants y ont participé ?
- Les enfants ont-ils participé à la préparation ? Comment ?
- Les enfants ont-ils participé à la mise en place du campement ? Comment ?
- Les enfants ont-ils participé à la confection des repas ? Comment ?
- Le temps d'évaluation avec les enfants a-t-il été mené ? Comment ? Pour quel retour ?

PROJET OPERATIONNEL D'ANIMATION 2025 /2026

Partir et livre (Patati et Patata)

La base du projet :

Les enfants de l'Accueil de Loisirs sont très friands de lecture. Petits et grands vont dans la boîte à livres tous les jours et rare sont ceux qui ne tourne pas de page dans leur journée. Les temps de « racontage » sont plébiscités de tous et lorsqu'ils reçoivent un livre à la maison, il est toujours présenté aux copains. Pourtant, ces mêmes enfants, ne savent pas utiliser les livres. Ils sont abandonnés à même le sol, ouvert, on marche dessus, on les abandonne dans un coin. Sans oublier les adultes qui n'interviennent pas. Une situation qui nous a semblé trop récurrente pour la laisser s'installer.

Avec ce projet de découvert du livre en tant qu'objet, support d'émotion, transmetteur de valeurs, objet d'expression par excellence, nous souhaitons sensibiliser les enfants à la fois sur comment utiliser un livre mais aussi ce que peut dire un livre. Le message premier, il y a-t-il un sous texte, que raconte les illustrations ... C'est également l'occasion de découvrir des auteurs classiques ou non, de tous les pays et d'ouvrir le champ de l'imaginaire.

Objectifs opérationnels :

- Découvrir l'objet livre
- Développer le gout pour la lecture
- Développer sa curiosité, son esprit critique
- Donner des clés de compréhension aux enfants pour qu'ils puissent mieux saisir le sens caché

Moyens de mise en œuvre :

- Comprendre comment est fait un livre, les différents parties, formats, types
- Accompagner les enfants dans leur apprentissage de la lecture ou du déchiffrement pour les plus jeunes
- Ritualiser les temps de lecture et laisser libre d'accès la bibliothèque
- Définir les « bons usages » avec les enfants et les transmettre à tous
- Proposer des ateliers d'écriture et de création
- Renforcer le partenariat avec les médiathèques du territoire
- Rencontrer des professionnels du livre (libraires, illustrateurs)
- Se jouer des différents supports et s'ouvrir au monde

Mode dévaluation :

- Les enfants et adultes ont-ils connaissance de ce qu'est un livre, comment c'est fait ?
- A-t-on réussi à accompagner, facilité la découverte de la lecture ?
- A-t-on mis en place un rituel pour les temps de lecture ? Comment ? Pourquoi ?
- A-t-on défini les « bons usages » avec les enfants ? Lesquels ? Comment ? Quelle incidence ?
- A-t-on proposé des bricolages ? Lesquels ? Comment ? Pour qui ? Quelle incidence ?
- A-t-on mis en œuvre les ateliers de découverte des « supers pouvoirs » ? Lesquels ? Comment ? Pour qui ? Quelle incidence ?
- A-t-on profité du partenariat avec les médiathèques de St Philibert et Locmariaquer ? Comment ? Pour qui ? Quelle incidence ?
- A-t-on sollicité les professionnels de santé ? Lesquels ? Comment ? Pour qui ? Quelle incidence ?
- A-t-on réussi à ouvrir le « champ des possibles » aux enfants ? Comment ? Pour Qui ? Quelle incidence ?

Fonctionnement de la structure ou la journée idéale

7h30 - 9h30 : Accueil des enfants et leurs familles. Un animateur est disponible pour recevoir les parents, récolter les informations et accompagner les enfants à leur arrivée. Le second animateur accueille les enfants en salle d'activité et propose de les accompagner dans leurs envies du moment : petits jeux de société, dessin, lecture, construction ...

Les enfants qui arrivent tôt ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner sur place, dans la salle à manger de 7h30 à 8h30.

Les enfants présents sont pointés au fur et à mesure de leur arrivée.

9h30 - 10h : rangement du petit bazar de l'accueil, rassemblement et temps de concertation. Les adultes prennent le temps de poser le cadre, de demander aux enfants comment ils vont et de rappelé le, les projets du jour.

10h – 11h45 : c'est le temps de l'animation. Chaque animateur propose des ateliers variés et/ou complémentaires, en lien avec la thématique du moment et répondant aux besoins spécifiques des enfants encadrés.

11h45 – 12h : rangement des salles d'animations, passage aux toilettes et lavage des mains.

L'animateur qui est de sieste en profite pour mettre en place les lits et affaires du repos avec l'aide des enfants concernés.

12h – 13h : déjeuner. Les enfants sont installés pour le repas par petits groupes de 5 maximum. Un adulte s'installe à la table et accompagne les enfants sur leur prise alimentaire. Ce temps permet un échange informel entre les adultes et les enfants et renforce la connaissance mutuelle de chacun. En fin de repas, les enfants aident au débarrassage et nettoyage des tables

13h – 14h : temps d'accueil et de départ des enfants. Temps calme pour les plus grands et les non dormeurs.

13h20 : temps de repos pour les 3ans et ceux qui le demande ou en ont besoin. Les dormeurs passent aux toilettes, rejoignent la salle de sieste, se déshabillent et s'installent dans leurs lits attitrés. L'adulte accompagne et aide les enfants sur ces différentes étapes. Met en place le rituel d'endormissement et reste avec les enfants tout au long du temps de repos.

14h -16h15 : le temps des activités est de retour : jeux, bricolage, expérimentation, sorties ...

16h15-16h30 : rangement des salles et des ateliers, regroupement des « petites affaires » des enfants. Passage aux toilettes et lavage des mains.

16h30 -17h : gouter. Les enfants s'installent aux tables et consomment le gouter du jour préparé par un animateur et un petit groupe d'enfants. Tartines à la confiture ou au chocolat, produit laitiers et fruits frais sont la base. En fin de gouter les enfants aident au débarrassage et vont se laver les mains. Un adulte se charge du rangement et nettoyage

17h -18h30 : fin de journée, départ des enfants avec leurs adultes. Un animateur accueille les familles, fait les restitutions du jour et accompagne vers la grande salle où tous les enfants jouent. 2 animateurs jouent avec les enfants. Chacun range ses matériels au fur et à mesure des départs.

Pour les mercredis

L'installation des locaux se faire à l'ouverture à 7h30. Il faut réaménager les espaces afin de créer une salle pour les plus jeunes dans l'annexe et celle des plus grands dans la grande salle. Les matériels nécessaires étant stockés dans la salle de sieste, il est indispensable de tout sortir pour pouvoir utiliser la salle plus tard et proposer un aménagement sollicitant. La mise en place prend entre 30 et 40 minutes à 2 personnes.

Le soir, il faut commencer le rangement dès 17h pour avoir fini à la fermeture. Commencer par la salle des petits puis poursuivre graduellement au fur et à mesure du départ des enfants. Ces derniers sont très volontaires pour installer et ranger, il ne faut pas hésiter à leur proposer, la majorité des meubles étant sur roulettes, leur manipulation est aisée et sans risque.

Ne pas oublier de remettre en place l'aménagement classique de chaque salle et de bien fermer à clés nos espaces.

**Ensemble, grandissons
à chaque étape de la vie !**

UFCV



**Immeuble le Quadri
47, Avenue des Pays Bas
35200 RENNES
02 234 235 00**